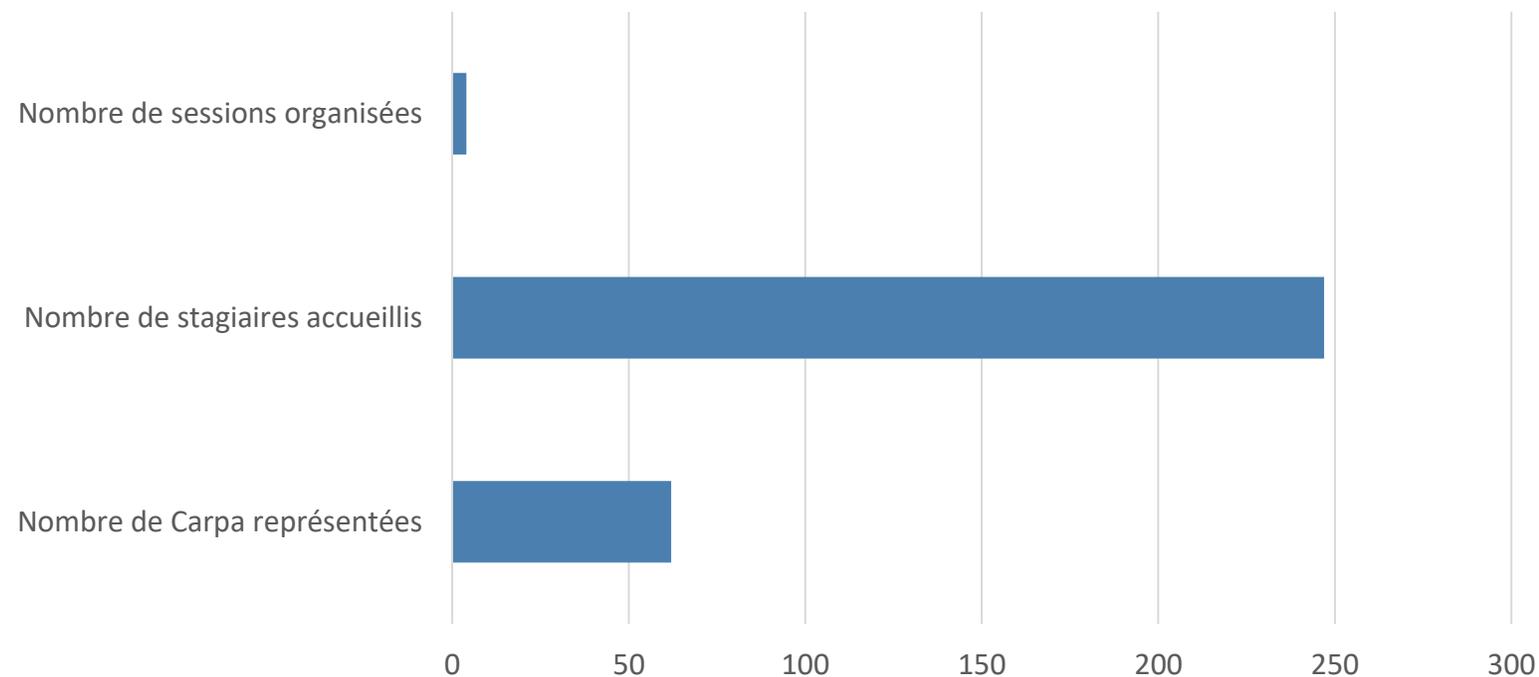


Séminaires de Formations dispensées par l'Unca en 2024 pour le personnel des Carpa

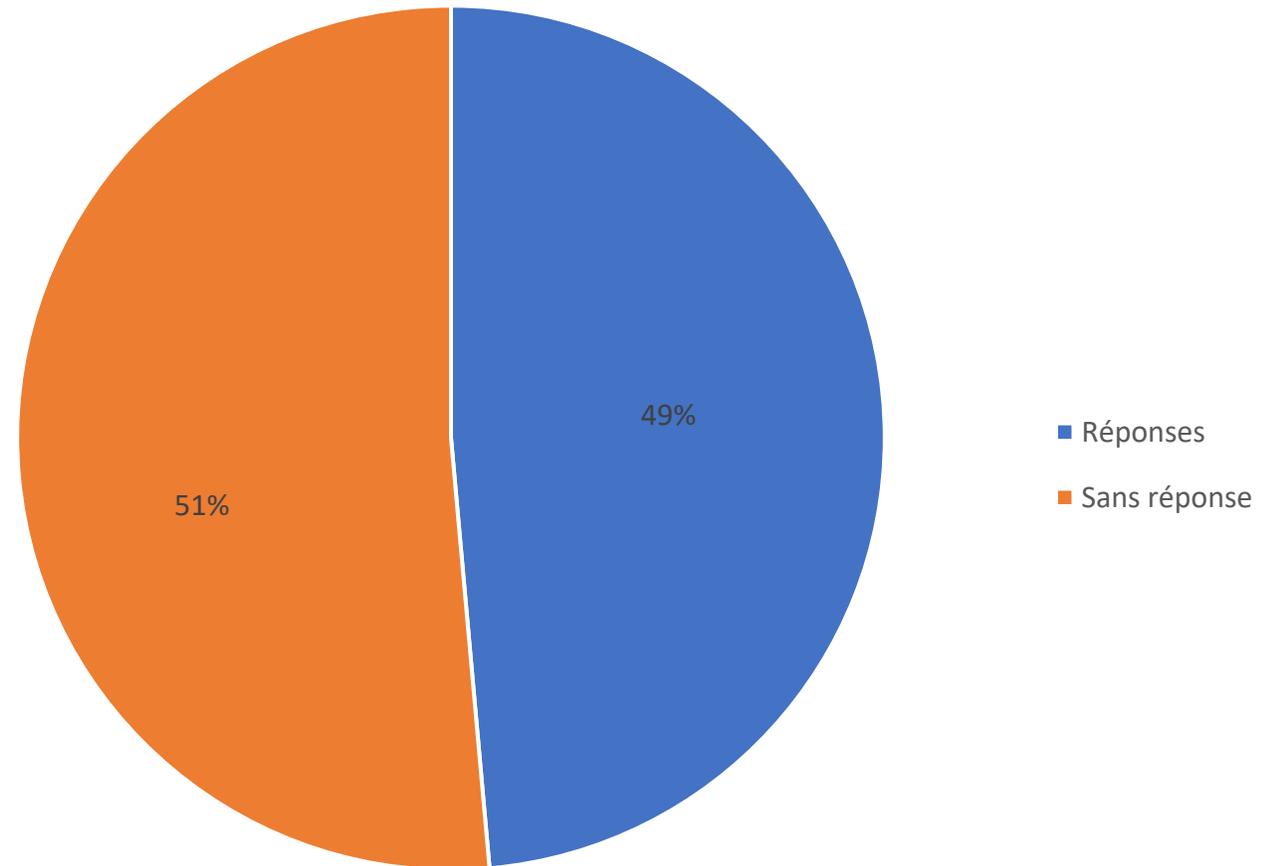
Analyse des réponses au questionnaire de satisfaction

PARTICIPATIONS

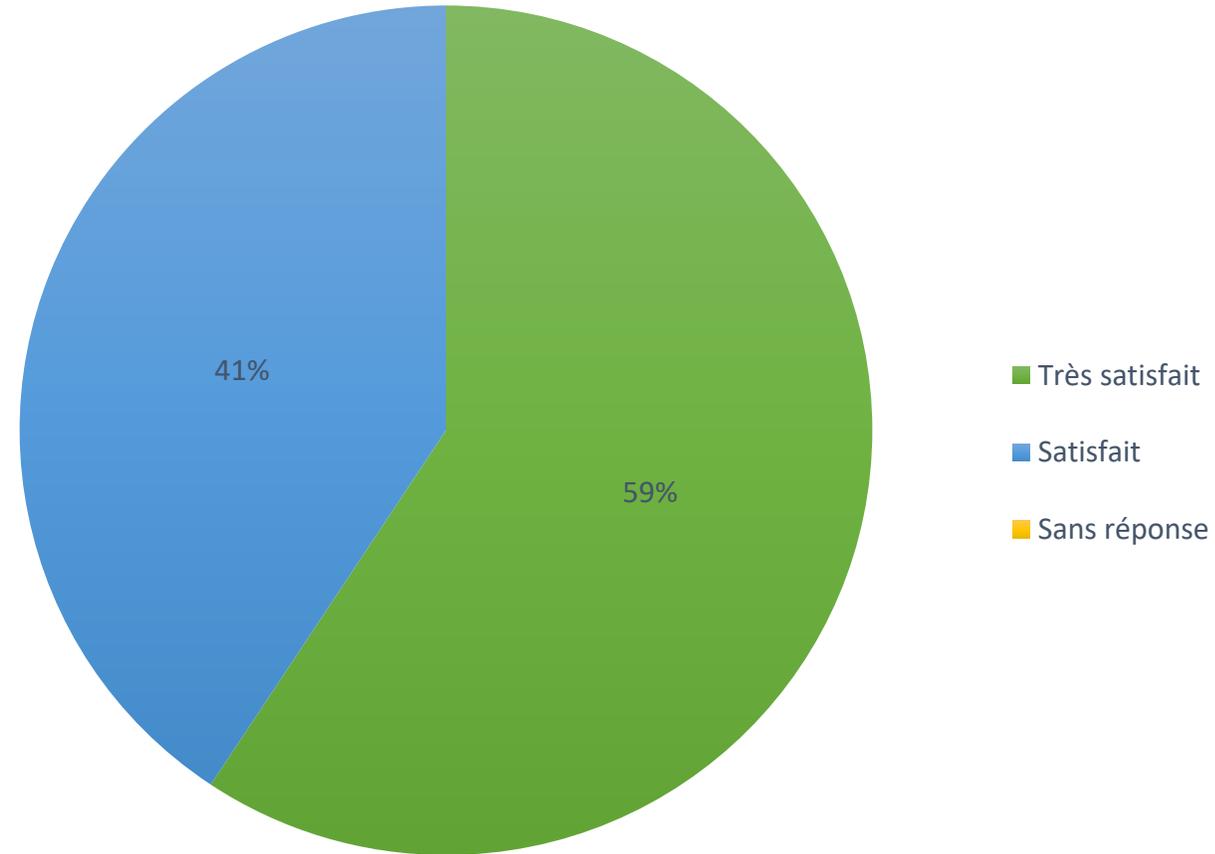
- **4 sessions de formation dispensées**
- **247 stagiaires accueillis**
- **62 Carpa représentées sur 102 :**



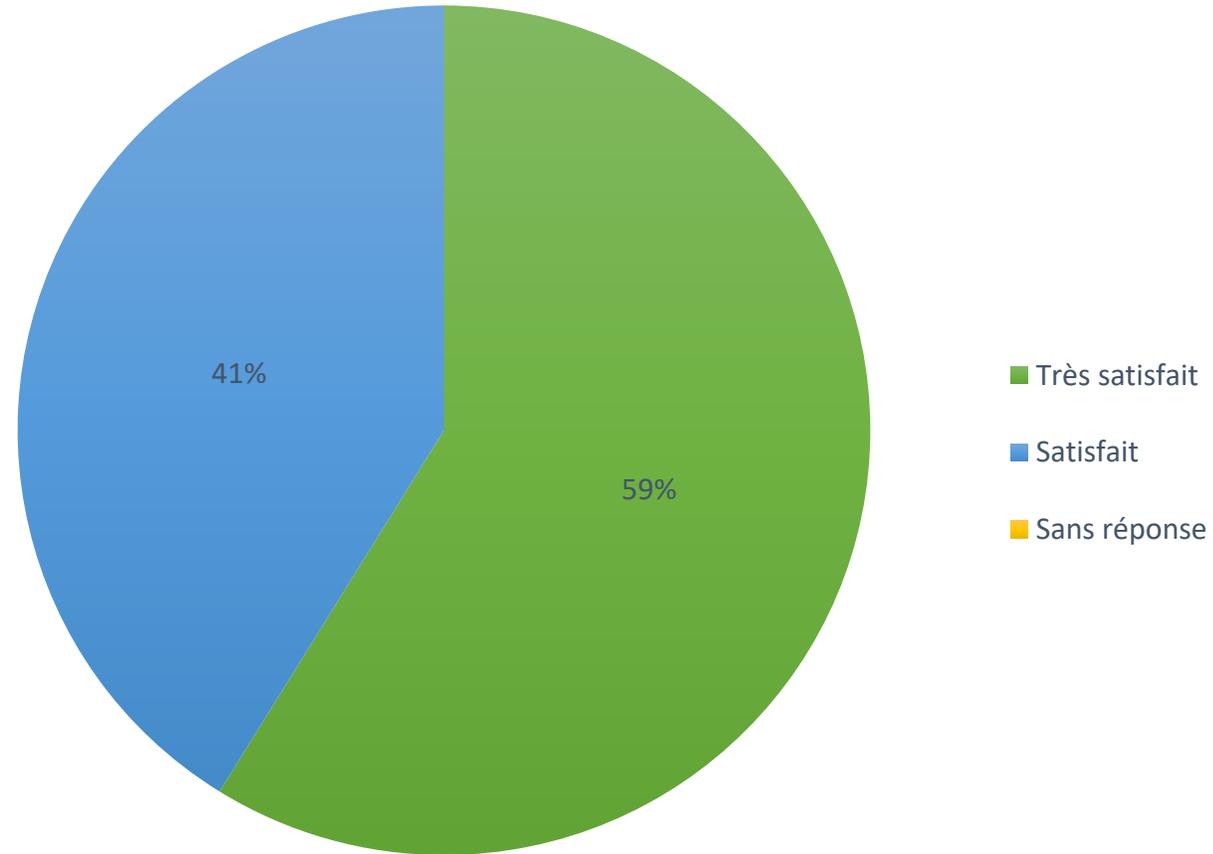
REPONSES AU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION



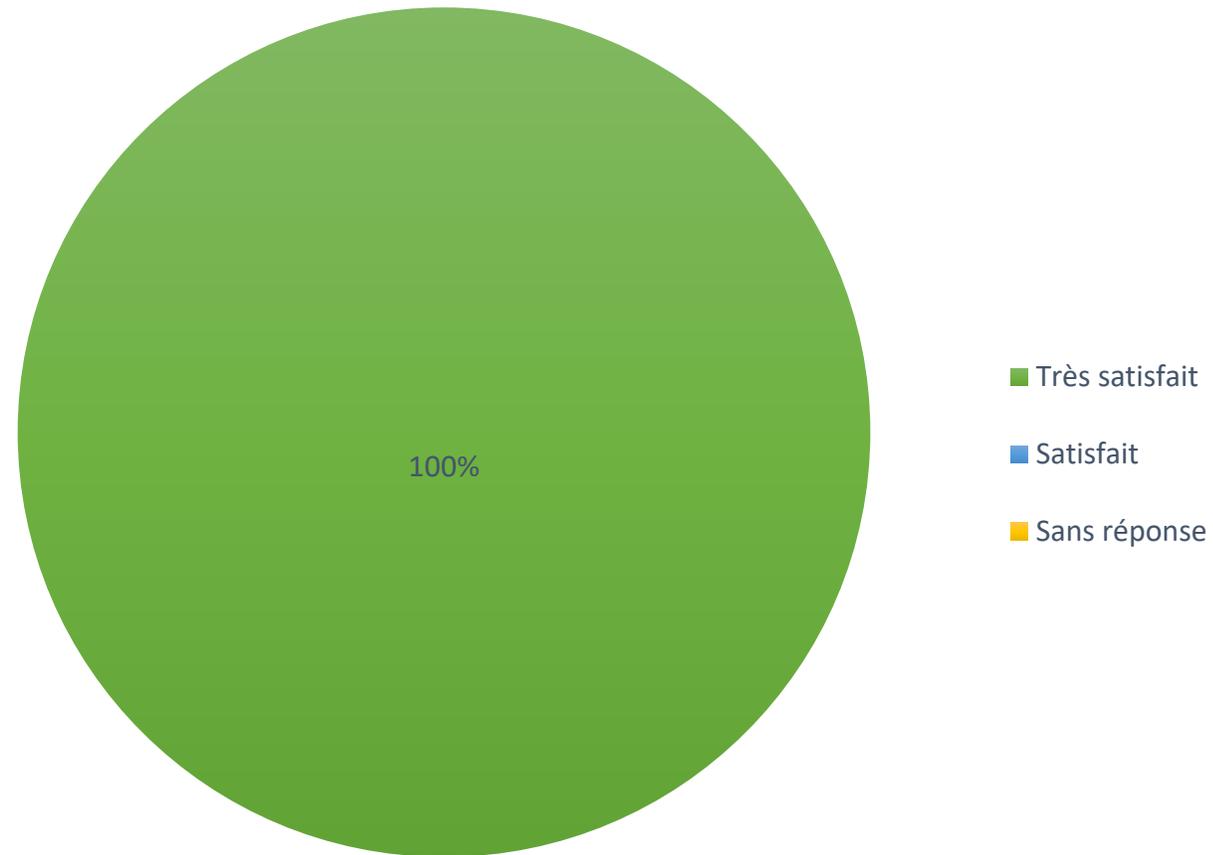
1) Comment évaluez-vous le respect du programme et des objectifs ?



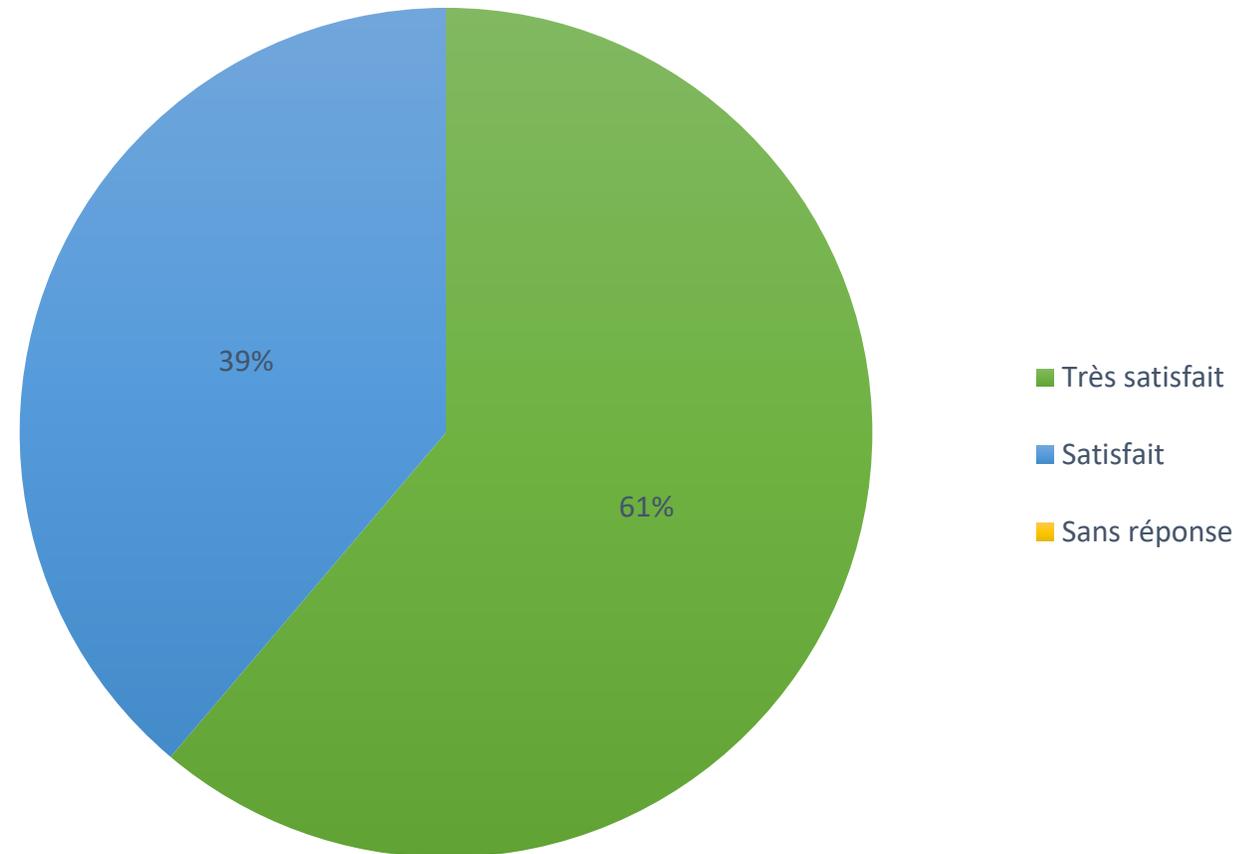
2) Le contenu de la formation correspondait-il à votre attente?



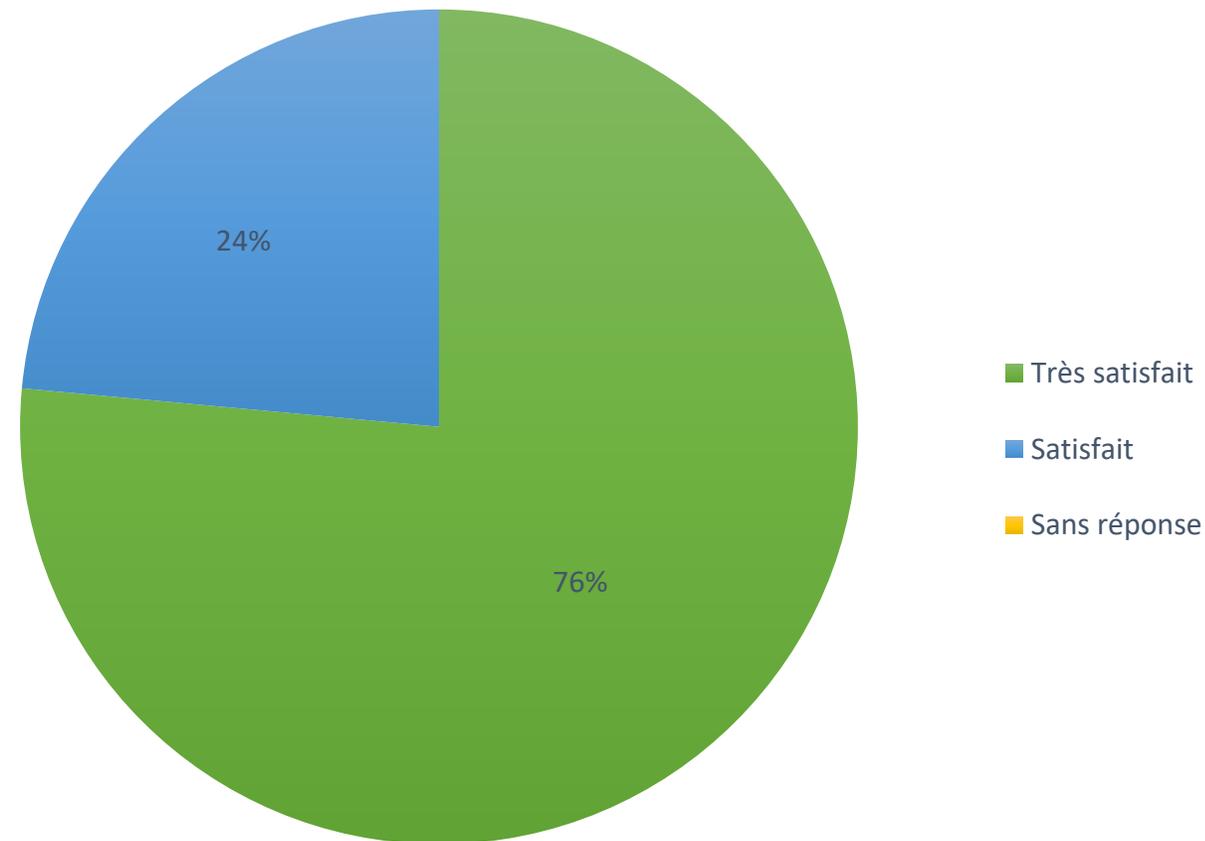
3) La pédagogie du formateur était-elle satisfaisante ?



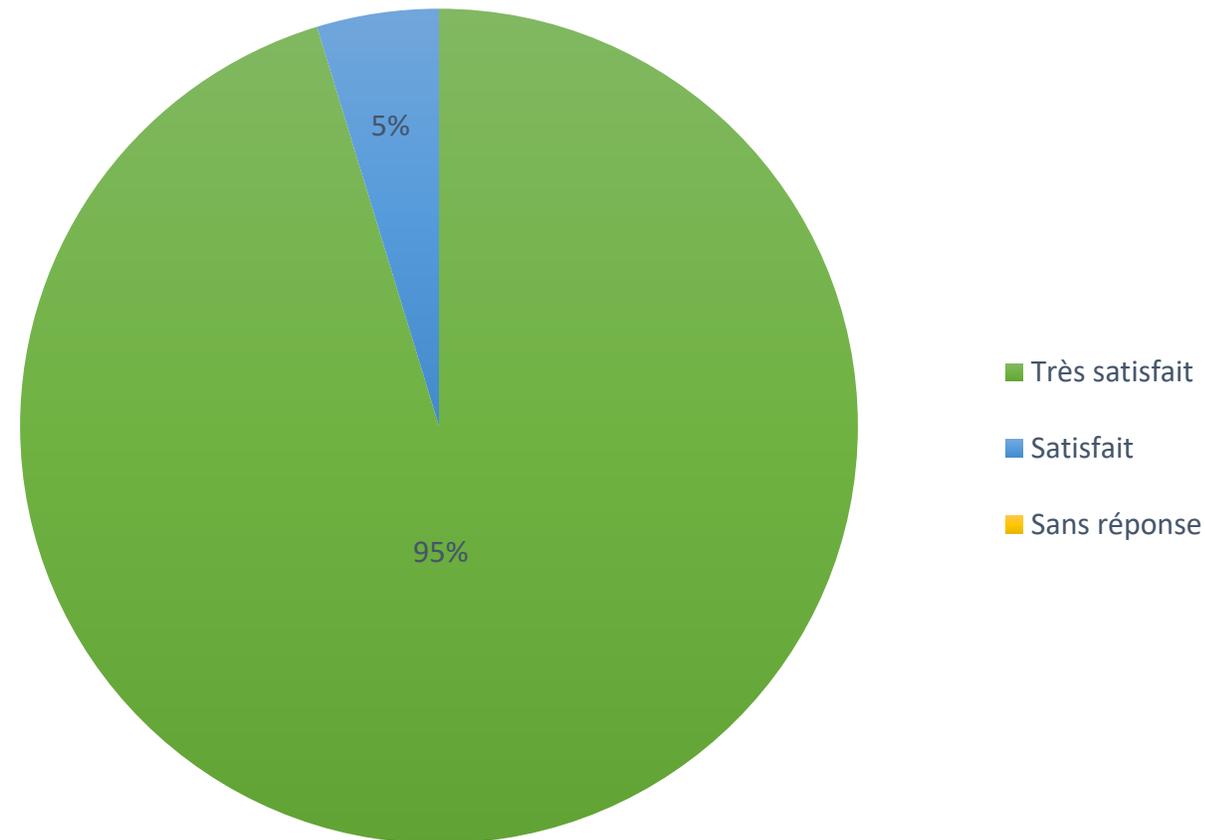
4) La documentation fournie sur place était-elle suffisante ?



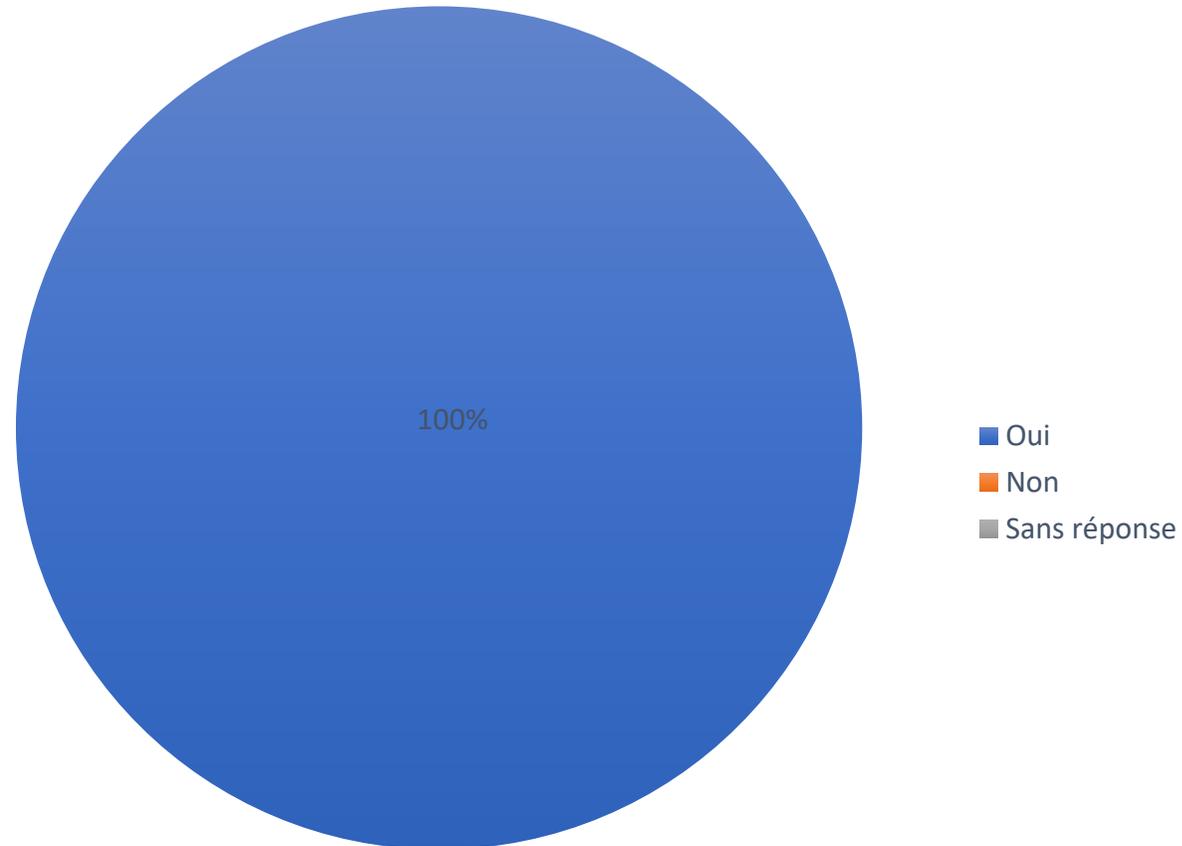
5) Le matériel pédagogique (équipements et supports) était-il satisfaisant ?



6) L'organisation matérielle sur place (confort de la salle, qualité des équipements) était-elle satisfaisante ?



7) Envisageriez-vous de participer à d'autres formations dispensées par l'Unca ?



Réponses au questionnaire déévaluation par thème

Aide Juridique / Maniements de Fonds

	AIDE JURIDIQUE	MANIEMENTS DE FONDS
Question 1 :	<i>Comment évaluez-vous le respect du programme et des objectifs ?</i>	
Très satisfait	67%	61%
Satisfait	33%	39%
Sans réponse		
Question 2 :	<i>Le contenu de la formation correspondait-il à votre attente ?</i>	
Très satisfait	66%	56%
Satisfait	32%	31%
Sans réponse	2%	13%
Question 4 :	<i>La documentation fournie sur place était-elle suffisante ?</i>	
Très satisfait	71%	57%
Satisfait	29%	40%
Sans réponse		3%
Question 5 :	<i>Le matériel pédagogique (équipements et supports) était-il satisfaisant ?</i>	
Très satisfait	90%	76%
Satisfait	10%	21%
Sans réponse		3%

PROGRAMME – La Carpa et l’Aide Juridique

Présentation de l’organigramme de l’Unca et du CNB

- Le Conseil national des barreaux – son organisation – la commission accès au droit
- L’Unca – son organisation – ses missions
- La participation de l’Unca au système d’information de la profession

Présentation générale de l’aide juridique

- Le rappel des textes
- Les données chiffrées

La gestion de fonds d’Etat par les Carpa

- Les dotations, la gestion des flux et des stocks
- La conformité des attestations de mission
- L’application de l’AJ garantie
 - Le rôle de l’ordre des avocats
 - Le rôle de la carpa
 - L’importance de l’attestation D105
 - Le recouvrement
 - Les points d’attestation
- La gestion de la convention locale relative à l’aide juridique
 - Le rôle de l’ordre des avocats
 - Le rôle de la carpa
 - Les points d’attention
- La gestion des provisions

Les états à produire et les délais à respecter

- L’état liquidatif de la donation visée par l’article L 29
- L’état liquidatif et l’état récapitulatif de la dotation complémentaire visée par l’article D 89
- L’état récapitulatif des produits et des charges de gestion de service
- Le calendrier perpétuel

Question d’actualité - prospective

- Point sur l’actualité des textes

La gestion autour de l’aide juridique

- La gestion comptable spécifique
- L’extrait des délibérations visant les clés de répartition des charges
- Les mouvements dans la comptabilité générale de la Carpa
- Les relations avec la banque
- La mission du commissaire aux comptes
- La déclaration des honoraires

Les outils à disposition

- Le Siaj
- Le portail www.avocarpa.fr
- Les dépôts en ligne sur le site collaboratif du ministère de la Justice

Les perspectives d’évolution

- Le développement de la Solution e-AJ
- Les relations avec le Siaj
- Les relations avec le Sadjav
- Les évolutions et discussions en cours
- La dématérialisation des imprimés attestant

Questions / Réponses

PROGRAMME – La Carpa, les Maniements de Fonds et Lbc-Ft

Présentation de l'organisation de l'Unca et du CNB

- Le Conseil national des barreaux – son organisation – la commission accès au droit
- L'Unca – son organisation – ses missions
- La participation de l'Unca au système d'information de la profession

Présentation générale des maniements de fonds Carpa

- Le rappel des textes et de la jurisprudence
- Les données chiffrées

Les contrôles

- Les dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 5 juillet 1996
- Les dispositions Lbc-Ft (lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme) du code monétaire et financier

La prévention anti-blanchiment et anti-fraudes

- L'approche par les risques, Tracfin et le Gafi
- La prévention des fraudes en matière de cybercriminalité
- La typologie des sinistres – Notamment aux faux Iban
- Le piratage des boîtes aux lettres électroniques

L'évaluation du risque

- L'établissement de la cartographie des risques

La gestion de fonds de tiers

- Le compte d'attente du Gcmf
- Les rapprochements bancaires
- Les placements
- La mission du commissaire aux comptes
- Les séquestres
- Les assurances

Les outils à disposition

- Les outils à disposition autour de www.avocarpa.fr : iGcmf, accès au RBE, contrôle des Iban
- Le registre des bénéficiaires effectifs
- Le service de confrontation gels des avoirs
- Les Iban virtuels
- Les contrôles par le président et les administrateurs

L'avenir de la gestion des maniements de fonds

- La solution e-MDF

Questions / Réponses

CONTACT

Union Nationale des Carpa
169 rue de Rennes – 75006 Paris
Téléphone : +33 (0)1 44 39 55 00

Adresse électronique : unca@unca.fr – X : @UniondesCarpa
Sites www.carpafrance.org – www.unca.fr